

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 35 (1899)

**Heft:** 21

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

XXXV<sup>e</sup> ANNÉE

LAUSANNE

N<sup>o</sup> 24.

20 mai 1899.

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Apprenez toutes choses et retenez ce qui est bon.

**SOMMAIRE :** Un nouveau livre sur Comenius. — La Caisse fédérale et l'école primaire. — A propos des cours de vacances. — Chronique scolaire : Confédération suisse, Genève, Neuchâtel, Vaud, Valais. — Bibliographie. — Partie pratique : histoire suisse, composition, dicides, récitation, arithmétique, botanique pratique.

## UN NOUVEAU LIVRE SUR COMÉNIUS

Quelques mois avant la déclaration de la guerre franco-allemande, J. Michelet, dans *Nos Fils*, dénonçait l'éducation comme une question actuelle et non de demain et démontrait que l'action seule est capable de transfigurer le monde, de l'enrichir, de le doubler, de le centupler. Il lui était aisé de prouver qu'en son siècle toute chose avait avancé et que seule l'éducation avait en un mouvement rétrograde. Ce livre vient à point, dit-il : « Plus tôt, c'était un livre, aujourd'hui, c'est un acte. »

Parmi les grands éducateurs dont il proposait l'étude à la nation française se trouvait celui qu'il appelle Coméni, « beau génie, grand, doux, fécond, savant universel, qui, chassé de Moravia par les féroces Espagnols, y perdit la patrie, et y gagna... le monde. »

C'était une révélation pour le public français, qui avait oublié jusqu'au nom du pédagogue slave, dont l'influence avait été si grande au XVII<sup>e</sup> siècle dans tous les pays du centre et du nord-est de l'Europe. Une fois la paix conclue, on se mit à étudier ce réformateur de génie qui a essayé, dans les méthodes de l'éducation, une révolution analogue à celle que Bacon a accomplie dans les méthodes de la recherche scientifique. Aussi bien est-ce avec enthousiasme que, le 28 mars 1892, date du trois centième anniversaire du dox frère Morave, la France s'associa à tout le monde civilisé dans une éclatante manifestation de sympathie et de vénération pour sa mémoire. Ce n'était que justice. Trop longtemps, la France s'était tenue à l'écart et n'avait point assez glorifié un éducateur

dont elle a pourtant appliqué sur tant de points les principes et les méthodes dans son système d'enseignement populaire !

Depuis quelques années, le mouvement en faveur de l'homme d'école tschèque n'a fait que grandir.

Aujourd'hui, nous devons à nos lecteurs de leur signaler un nouvel ouvrage sur Comenius. C'est la *Janua linguarum* de Comenius présentée dans le français de nos jours par C. Vernier, professeur de rhétorique au collège d'Autun, sous le titre : *La Porte d'Or de la langue française, traduction entièrement nouvelle accompagnée d'une étude sur Comenius, d'un commentaire et d'un index et suivie d'extraits de l'Orbis pictus*, avec l'épigraphie : *Le bon maître armé d'un bon livre et suivant une bonne méthode*, chez l'auteur, à Autun, 1898.

M. Vernier, bien connu déjà par son ouvrage, *La dissertation de pédagogie*, s'est proposé de retirer d'un injuste oubli un livre, signé d'un grand homme et qui se recommande par une vaste science et une méthode éprouvée.»

Cette traduction, simple comme le texte, a été généralement difficile, à cause de la précision scientifique exigée dans l'enseignement des matières de la classe.

La *Porte d'or* est composée de 1000 phrases plus ou moins longues, partagées en 100 chapitres, traitant chacun d'un objet particulier. Tout ce qui existe d'important dans l'univers y est passé en revue. « Je vais vous y représenter, dit Comenius, un monde entier et vous montrer comme dans un abrégé toute la langue française. » Et, de fait, on voit comment sont renfermés sous une seule enveloppe, mais dans un ordre méthodique, de substantiels traités sur l'histoire naturelle, les sciences, la psychologie, la morale, la religion. On trouve dans ces chapitres tout ce qui touche à la nature et à l'homme, c'est-à-dire « les choses au-dessus, au-dessous et autour de l'homme. » C'est une nomenclature d'idées et de mots, destinée à fixer l'attention de l'enfant sur tout ce qu'il doit connaître au monde. Le maître tirera de cette *Porte d'or* des exercices excellents où l'enfant passera graduellement des choses aux mots et des idées aux phrases.

Sachons gré au professeur français d'avoir fait revivre à nos yeux la grande figure de Comenius par un de ses ouvrages les plus importants. Jamais on ne parlera assez aux jeunes maîtres de ce grand réformateur auquel nous devons tant de vérités et qui, planant sur son érudition, est sorti le premier de la verbalité.

Pendant deux mille ans, l'école n'enseigna que le *mot*. Il faut, dit Comenius, montrer la chose avant le *mot*. Voilà qui est simple, mais trop souvent oublié.

Il faut la faire voir, cette chose ; la nommer ensuite. Pour faire comprendre ce peu de science, il se retait enfant, s'adresse aux

<sup>1</sup> Citons, pourtant, parmi les milliers d'ouvrages perdus à cette occasion dans le piépare des langues européennes : Migeot, Georges : *Jean Amos Comenius, le dernier évêque tchèque*, Étude pédagogique et théologique. Paris, 1881. Henri Jouvet, rue Racine, 16.

sens d'abord et plus tard au jugement. Il présente à l'enfant, lui fait voir et toucher les choses. D'abord le réel et le fait, l'exemple et la règle plus tard.

Présenter ces exemples, ces actes, ces objets, dans l'ordre heureux, facile, qui indique la nature. Ne pas l'inverser, si bien que chacun d'eux prépare la voie pour avancer plus loin.

Pourquoi, à la place des livres morts, n'ouvririons-nous pas le livre vivant de la nature ?

Instruire la jeunesse, ce n'est pas lui inculquer un amas de mots, de phrases, de sentences, d'opinions recueillies dans les auteurs : c'est lui ouvrir l'entendement par les choses.

En voilà plus qu'il n'en faut pour justifier le mot de Michelet, qui a appelé Comenius « le premier des évangélistes modernes » et pour être reconnaissant au professeur d'Autun d'avoir présenté à nouveau au public français cette belle figure de réformateur.

FRANÇOIS GUERX.

## LA CAISSE FÉDÉRALE ET L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Suite.)

Il reste cependant un point d'interrogation. *Quand l'école primaire obtiendra-t-elle quelque chose de la Confédération ?* Nous savons que ces questions demandent à être sérieusement examinées et qu'on ne peut pas d'une session à l'autre présenter aux Chambres un projet tout fait sur une affaire aussi importante. Mais il en existe déjà au moins deux, de ces projets, le projet Schenk et celui des directeurs de l'instruction publique. Qu'on mette donc le subventionnement à l'ordre du jour, et alors les amis de l'école primaire seront satisfaits, à condition que cet objet ne soit pas renvoyé sans solution.

Mais le déficit de plus de deux millions qui apparaît à l'horizon de la présente année budgétaire, ainsi que la forte somme nécessaire à la mise en vigueur de la loi sur les assurances nous offrent des perspectives rien moins que rassurantes. Nous voulons cependant avoir confiance aux nos autorités, dont les déclarations solennelles n'ont pas été oubliées. Le fait d'ailleurs que dernièrement la commission d'étude du Conseil national s'est réunie et a appelé à ses délibérations des pédagogues éprouvés pour l'éclairer sur la matière, nous est un sur-garant que, cette fois, ce n'est plus comme du temps de Petit-Senn, où l'on s'occupait toujours et toujours d'une question, sans jamais arriver à la résoudre.

Ce qui est certain, c'est que tous les cantons auraient un intérêt immédiat au subventionnement. Dans le canton de Berne, par exemple, la Caisse cantonale ne peut faire davantage pour l'école populaire et toutes les demandes de M. le directeur de l'instruction publique se heurtent au mur posé par le Conseil d'Etat. Depuis des années, on y discute un projet de loi pour les pensions de retraite des instituteurs, avec contribution du corps enseignant. On ne voit pas quand les délibérations pourront arriver à un résultat pratique, fante d'argent, et M. le Dr Gobat déclarait au Synode cantonal, en octobre dernier, que les subventions fédérales seules pourraient faire arriver le projet à chef.

De même pour les écoles normales. Il est démontré qu'une réorganisation rationnelle ne peut se faire que par la construction de deux nouveaux bâtiments, celui de Horwyl n'étant pas aménagé suivant les exigences modernes et celui de Porrentruy y satisfaisant encore moins, au dire de M. Landolt, inspecteur des

écoles secondaires du canton. Et l'on nous déclare tout aussi nettement que la caisse cantonale ne pourra satisfaire à ces besoins aussi longtemps que la Confédération ne lui viendra pas en aide.

Notre nouvelle loi scolaire de 1894 prévoit un crédit extraordinaire d'au moins 100 000 francs à répartir entre les communes ayant de lourdes charges et des fiscalités contributives restreintes. Or, on n'est pas encore arrivé à dépasser ce minimum et, chaque année, un grand nombre de communes bernoises se présentent sans succès pour obtenir une part de ce crédit. Depuis 1897 aussi, toutes les dispositions financières de cette loi sont en vigueur, notre canton a augmenté ses prestations annuelles aux écoles primaires d'une somme supérieure à 700 000 francs. Si j'ajoute enfin que l'Etat ne peut accorder aux communes qu'une subvention de 3 à 10 % pour la construction de nouvelles maisons d'école ou la réparation des anciennes, on pourra se faire une idée de la lenteur des progrès réalisés chez nous dans le domaine de l'instruction et de l'éducation.

Les journaux nous racontent que la Confédération a déjà enfoncé plus de 20 millions dans nos montagnes pour préserver notre pays des invasions éventuelles de nos puissants voisins. Je suis trop prolifique en l'art militaire pour discuter de l'opportunité et de l'utilité de ces dépenses. Mais il apparaît de plus en plus aux yeux des hommes clairvoyants de notre époque que la lutte entre nations se transporte sur le terrain économique. Le pays donc qui, par le développement de l'instruction dans toutes les directions, aura le mieux préparé tous ses enfants à ce combat pour la prospérité de la patrie, c'est sûrement qui sortira vainqueur de cette lutte d'un nouveau genre.

En versant des subventions annuelles aux cantons pour venir en aide aux enfants pauvres, procurer à ceux-ci un peu plus de bien-être et améliorer la formation des institutrices, la Confédération fera une œuvre de justice en même temps que de progrès, et tous les amis de l'enfance lai en seront reconnaissants.

Th. Möckli.

### A PROPOS DES COURS DE VACANCES

Dans un récent article, M. le professeur W. Rosier a parlé des cours de perfectionnement que l'on devrait organiser dans les grandes villes suisses, pendant les vacances d'été. L'idée est familière, partant beaucoup discutée et retournée; on en fait un peu partout; on veut devenir parfait.

Il est vrai que celui qui veut compléter son instruction peut, s'il est actif et chercheur, le faire seul, dans ses moments de loisir; les uns se découragent, la société et l'éducation leur manque, d'autres ne peuvent pas vouloir accomplir ce travail; quelques-uns seulement réussissent. Cette besogne de reclus cultive l'individualisme, et ce n'est pas ce que veut, avec raison, M. Rosier.

Il conseille des cours, dans les grands centres, Genève, Neuchâtel, Lausanne, Berne, Zurich. C'est très bien. Il y aurait certainement là de grands avantages, ces cités possédant de vastes maisons et collections de tous genres qui illustreraient bon nombre de cours, des moyens d'instruction perfectionnés, des distractions artistiques ou autres. Tout cela est bien, mais ne va pas sans bourse largement déblier; c'est ce qui convient le moins à nos pauvres traitements.

Or, il y aurait un moyen de remédier peut-être à la tentation de trop dépenser: au lieu d'installer ces cours dans les villes, on pourrait songer à les établir dans quelque village du Jura ou des Alpes, qui présenterait des lieux assez vastes pour tous les travaux et leçons, et des logements en nombre également suffisant. Il ne serait peut-être pas difficile de trouver des localités parfaitement convenables, dans des sites magnifiques, d'accès facile et en facile communication avec le reste de la Suisse: l'Oberland, les Grisons, le pays d'Appenzell, le Jura neucha-

teurs, bernois, livreraient bien au de leurs gros bourgs aux instituteurs suisses. L'étude de la nature est toujours plus intéressante sur le vif que dans des collections; de ce côté, la partie ne pourrait pas être bien grande, sauf sous certains rapports. Et puis, un séjour en ville pendant les canicules ne sourit guère; les gars un peu fortunés quittent la plaine et viennent en villégiature dans un recelin ou dans les Alpes ou du Jura, dans quelque retraite fraîche où ils se reposent de leurs travaux. Et alors, il faudrait envoyer des instituteurs dans ces vastes rotisseries aux murs blancs! Les professeurs de ces cours seraient aussi bien aise de vacuer leurs sondes à l'abri des sapins régénérateurs.

Vous savez, c'est une idée. Des vacances à la montagne, dans la tranquillité, avec quelques ascensions fortifiantes, sont réparatrices au plus haut chef. Il existe d'ailleurs des stations alpestres de vacances pour les instituteurs, en quelques endroits; il n'y aurait qu'à généraliser ces institutions.

Ete. Moron.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — XIV<sup>e</sup> cours normal suisse de travaux manuels. Du 19 juillet au 5 août 1898, aura lieu à Schaffhouse, le XIV<sup>e</sup> cours normal suisse de travaux manuels.

Ce cours a pour but de faire connaître la valeur toujours plus évidente des travaux manuels considérés en eux-mêmes et dans leurs relations avec les autres branches d'enseignement; de mettre à même les instituteurs de donner cet enseignement d'une manière méthodique; de fournir des renseignements pratiques sur l'organisation d'ateliers scolaires, sur l'outillage et les matières premières.

L'enseignement, qui sera donné en français et en allemand, comprendra les branches suivantes:

- 1<sup>e</sup> Cours élémentaire;
- 2<sup>e</sup> Cartonnage;
- 3<sup>e</sup> Travail à l'établi;
- 4<sup>e</sup> Sculpture en coches et en champ-leve;
- 5<sup>e</sup> Modelage;
- 6<sup>e</sup> Cours spécial pour la confection d'objets se rapportant à l'enseignement initial.

Les instituteurs qui désirent suivre ce cours devront adresser leur demande avant le 15 mai, à la direction de l'instruction publique du canton de Schaffhouse, ainsi qu'au *département de l'instruction publique de leur propre canton*. Les inscriptions indiqueront d'une manière formelle la branche choisie.

Le Département fédéral de l'Industrie accorde à chaque participant une subvention égale à celle qu'il obtiendra de son canton. La finance d'inscription est de 65 fr. (70 fr. pour la 6<sup>e</sup> section).

Les participants trouveront à Schaffhouse pension et logement aux prix de 70 à 80 francs pour la durée du cours.

Les instituteurs et les institutrices de la Suisse sont invités à suivre nombreux le XIV<sup>e</sup> cours normal de travaux manuels.

Le directeur du cours, M. Altenbach, Oberlehrer, à Schaffhouse, donnera tous les renseignements complémentaires qui pourraient être utiles.

GENÈVE. — Dans sa première assemblée générale de l'année, notre section a entendu un excellent rapport sur son activité pendant l'exercice de 1898, présenté par M. Lucien Baafard, président. Après avoir, en termes émus, rappelé le souvenir d'Alexandre Gavard et de Louis Gilliéron et fait un tableau très intéressant de leur œuvre pédagogique, M. Baafard a résumé d'une façon

heureuse les communications et les discussions qui ont rempli nos séances de l'an dernier. Il a fidèlement caractérisé l'œuvre du congrès de Bielnoe, qui marquera dans l'histoire de la Société pédagogique romande. En terminant son discours, qui a été très gaîte, M. Baatard a formulé quelques observations d'une portée générale que nous nous faisons un plaisir de reproduire ici :

« Elle n'est plus de notre époque — a-t-il dit — la répartition de l'instruction publique en enseignement primaire, enseignement secondaire et enseignement universitaire, réserves respectivement au peuple, à la bourgeoisie et aux familles aristocratiques. Les divers degrés de l'enseignement sont aujourd'hui le pari même de tous et ils deviennent de plus en plus étroitement solidaires dans la marche incessante vers ce but assigné à l'école, il y a déjà un siècle : « donner à tous les citoyens l'enseignement nécessaire et aux intelligents l'enseignement qu'il leur convient de recevoir dans les limites de leur intelligence. »

Le labour de la pensée et le travail manuel s'unissent, se pénétrant mutuellement de plus en plus ; les multiples applications de la science s'étendent chaque jour à de nouveaux domaines ; les villes prennent d'une autre à l'autre une extension extraordinaire, inconnue jusqu'ici. Ces transformations des conditions de l'existence recourent les limites de l'enseignement nécessaire, et l'obligation se fait toujours plus impérieuse de fournir à chaque individu les moyens d'acquérir tout son développement ; il en résulte une foule de problèmes nouveaux qui s'imposent à l'attention des philosophes, des hommes d'état et des pédagogues.

« Notre chère Société pédagogique se doit de prendre une part active à ces recherches. Puisse-t-elle constituer toujours mieux le foyer de ralliement où les institutaires genevois vice à transmettre leur zèle, affirmer leurs convictions et goûter les joies d'une sincère amitié ! »

M. J. Constantin, trésorier, a présenté le rapport financier, d'après lequel l'avoir de la section s'élève à f. 934.70.

Enfin, M. F. Lagolata, au nom de la commission de gestion, a constaté la situation prospère de notre association, l'accroissement régulier du nombre de ses membres (241 au 31 décembre 1898) et félicité le Comité de la manière dont il a rempli son mandat.

L'élection du Comité a terminé la séance.

Voici la composition du Comité de la section genevoise pour l'année 1899 : MM. L. Baatard, président ; W. Rosier, vice-président ; Ch. Migard, secrétaire du Comité ; L. Groscurth, bibliothécaire ; P. Pautry, bibliothécaire-archiviste ; J. Constantin, trésorier ; A. Charvoz, secrétaire des assemblées générales.

La section a inscrit à son ordre du jour la question de l'organisation de cours de vacances pour instituteurs.

R.

**NEUCHATEL.** — **Réforme orthographique.** (Nouvelle orthographe). Jeudi 27 avril avait lieu au collège primaire de la Chaux-de-Fonds, l'assemblée annuelle de la Section neuchâteloise de la Société suisse de réforme orthographique.

A l'ordre du jour figuraient entre autres objets importants : le rapport du président, M. le Dr Lecoutre, professeur à l'Académie de Neuchâtel et une étude sur la réforme orthographique par M. E. Ducommun, instituteur, au Locle.

Dans son rapport, M. Lecoutre constate la marche normale de la section et l'accroissement du nombre de ses membres, qui de 106 qu'il était en 1898 atteint maintenant le chiffre de 144.

Dans un très intéressant travail M. Ducommun fait d'abord l'historique de notre orthographe qui, de très simple qu'elle était au XII<sup>e</sup> siècle, s'est compliquée énormément dans la suite grâce à quelques fantaisistes et lexicographes. Elle a subi péniblement quelques simplifications à partir du XVII<sup>e</sup> siècle pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui.

M. Ducommun s'attache ensuite à faire remarquer les innumérables anomalies de

l'orthographe avec le bon sens et à démontrer l'utilité de l'œuvre entreprise par les réformistes.

Voici du reste comment conclut M. Daconnu : « Cela réforme aura un retentissement salutaire dans presque toutes les branches de l'enseignement primaire. Le temps consacré jusqu'ici aux chinoiseries de l'orthographe sera mieux employé à armer les enfants contre les difficultés de la vie, contre les maladies morales et physiques, contre les dangers de tous genres qui les guettent. La langue elle-même sera mieux étudiée. »

Le travail de M. Daconnu a soulevé les applaudissements unanimes de l'auditoire et suscité même un certain nombre de personnes adhérent à la société.

V. II.

**VAUD.** — **Rectification.** A propos de notre compte rendu des conférences de cercle nous avons reçu la rectification suivante :

Nous avons été très surpris de lire dans votre N° du 22 avril, à propos des conférences de cercles, ce sor-disant vœu émis par la conférence de Champvent. savoir : *Que plus aucun ne soit fututatif ; mais que tous les maîtres du canton soient admis à donner les mêmes sujets, dans les mêmes branches, aux élèves du même âge, dans les mêmes heures.*

Nous nous permettons de venir protester énergiquement contre une pareille stupidité. Cette proposition, présentée par un membre de la conférence, a été rejetée par tous.

Agreeez, etc.

As nom d'un groupe d'instituteurs de la conférence de Champvent :  
U. Gémory, à Maibl.

Nous adressons nos excuses sincères à nos collègues du cercle de Champvent. Le vœu en question nous avait été transmis comme ayant été adopté par la majorité de la conférence. Nous ne sommes donc pas responsable de l'erreur qui a été commise.

E. Savary.

**Nécrologie.** Vendredi 5 mai, les instituteurs du district de Cossonay, accompagnait à sa dernière demeure Mme Berger-Capt, institutrice, à Lachaux.

Appelée à diriger la Ve école de ce village en 1891, Mme Capt, par ses aptitudes à l'enseignement, son zèle, son dévouement aux petits, s'était promptement fait estimer et aimer de chacun. Et c'est en pleine activité, en plein bonheur, que la mort l'a frappée, enlevant une mère à deux jeunes enfants, une maîtresse aimée à toute une classe.

Les élèves précédétaient le cercueil, portant de nombreuses couronnes, dont l'une offerte par le corps enseignant, et toute la population de Lachaux suivait, montrant ainsi sa sympathie à la famille désolée.

Sur la tombe, M. Waller, pasteur, au nom des autorités, au nom de la paroisse, a rendu hommage à la défunte et a rappelé, entre autres, qu'après avoir donné sa semaine à ses élèves, elle leur consacrait encore une partie de ses dimanches. M. Dufey, au nom de ses collègues, lui a dit en termes émus un dernier adieu. Et c'était une chose navrante de voir la désolation de tous, et surtout de ces fillettes qui sentaient, en cet instant surtout, qui elles avaient perdu.

Que la famille de celle qui n'est plus reçoive ici l'expression de notre douleuruse sympathie.

A. R.

**Fournitures scolaires.** Nous recevons de plusieurs collègues des lettres réclamant contre la remise tardive d'un certain nombre de fournitures. Plusieurs écoles n'ont pas encore reçu leurs cahiers, et nous sommes au milieu de mai. Nos correspondants nous demandent, par l'intermédiaire de l'*Éducateur*, de prier le Département de l'Instruction publique d'agir auprès des fournisseurs pour que les livraisons soient faites à temps voulu ; ces retards sont très préjudiciables à la bonne marche des classes.

Nous apprenons, d'autre part, que le *Manuel-Atlas* pour le degré supérieur, si vivement désiré par le corps enseignant, est complètement imprimé et qu'il sera distribué le *semaine prochaine* à nos écoliers. Le retard de cette publication provient des sous-consciencieux qui ont été apportés, par M. Rosier, à ce nouvel ouvrage. Nous pouvons assurer nos collègues qu'ils auront entre les mains un manuel de tout premier ordre.

**Rapport du Département de l'Instruction publique.** — Notre Département de l'Instruction publique vient de publier son compte rendu pour 1898. C'est une forte brochure de 208 pages renfermant une foule de détails intéressants. Il est vraiment regrettable qu'elle ne soit pas adressée au corps enseignant tout entier, qui devrait, je pense, avoir connaissance des observations qu'elle contient.

Nous pensons être utiles à nos collègues en leur donnant un bref résumé de ce travail.

Notre canton compte actuellement 1032 classes primaires, soit 18 de plus qu'en 1897 ; 515 sont dirigées par des régents, 517 par des régentes. (7 régents et 37 régentes ne possèdent pas de brevet.)

Les classes enfantines sont au nombre de 137, dont 87 sont dirigées par des personnes non brevetées. Le nombre des enfants fréquentant les écoles primaires est de 10 303.

7 décès ont été enregistrés dans le corps enseignant, savoir : 3 régents et 2 régentes : MM. O. Michot, Louis Foras, Louis Richen, François Grasset, Frédéric Jonquier, Mme Cornamusaz et Menthonnez. 36 de nos collègues ont donné leur démission : 19 régents et 27 régentes.

En 1898, 127 concours ont été ouverts et ils ont donné lieu aux nominations suivantes :

37 régents, 31 régentes, 8 maîtresses d'écoles enfantines, 2 maîtresses d'ouvrages, 3 maîtresses d'écoles enfantines et d'écoles d'ouvrage à titre définitif ainsi que 23 nominations provisoires.

En 1892, 219 communes avaient adopté la libération à 15 ans, en 1898, il n'y en a plus que 33.

L'examen des rapports présentés par les adjoints permet de rendre le meilleur témoignage au corps enseignant primaire, qui, dans sa grande majorité, remplit ses devoirs à la satisfaction de l'autorité supérieure.

Cependant, trop nombreux encore sont les institutrices qui montrent dans leur activité et dans leur conduite un caractère regrettable. Par leur tenue et leur langage, soit à l'école, soit en dehors, par une préparation insuffisante des leçons et une surveillance incomplète des travaux d'élèves, ils compromettent sérieusement les résultats de leur enseignement.

« Si nous signalons ces fâcheuses exceptions, c'est d'abord pour rester fidèles à la vérité et, ensuite, pour faire comprendre à ceux qui sont l'objet de ces critiques justifiées qu'ils ont à prendre bonne note des directions du Département. »

Il paraît sensible que ces lignes sévères ne devaient pas rester ignorées du corps enseignant primaire.

La fréquentation, pendant l'été, laisse encore beaucoup à désirer dans nombre d'écoles. Le Département se plaint aussi de la longueur des vacances qui ont été portées jusqu'à 16 semaines dans quelques classes !

Les salles d'école et la matière continuent à s'améliorer. (A suivre.) E. S.

**Service militaire des régents, etc.** — Deux mois seulement pour compléter l'article signé E. S. du n° 19 de *L'Éducateur*. Il est certain que quelques régents ont regretté leur libération du service militaire. Qu'ils aient tort ou raison, ce n'est pas ce que je veux examiner. Le Conseil d'Etat, en prenant une décision si sage et si juste, puisqu'elle nous met tous au même niveau, avait sans doute avant tout en vue l'intérêt de nos écoles et celles des communes, lesquelles paient leurs régents pour tenir leurs classes, plutôt que pour parader sur les

places d'armes. Celles qui ont réclamé contre le service militaire des instituteurs étaient absolument dans leur droit. Mais c'est une affaire liquidée ; les révolents en reviendront.

Quant à la question du faible recrutement des élèves régents, il est une cause qu'il est bon de ne pas laisser ignorer : je veux parler des discussions acerbes, des accusations de toutes sortes qui ont résulté du rang que notre canton a occupé, une fois, aux examens de recrues. A cette occasion, on a laissé peu de choses de cohérentes à nous faire entendre. Il n'est donc pas étonnant que les familles qui ont le bonheur de posséder des enfants intelligents et instruits n'éprouvent que de la répugnance à les laisser dans une carrière où il n'y a qu'ère à recevoir que des horreurs. Beaucoup de jeunes gens, en possession d'une instruction suffisante pour entrer à l'école normale, préfèrent utiliser leurs connaissances dans l'industrie ou le commerce. Ils y gagnent une vie indépendante, non exempts de soucis, cela va sans dire, et, si tous ne deviennent pas riches, une bonne partie sont, après trente ans de travail, dans une situation qui leur permet de voir arriver la vieillesse sans trop d'inquiétude ; qu'ils peuvent continuer à leur gré, comme bon leur semble, sans être talonnés par l'obligation de se retirer pour faire place aux jeunes, selon la réfrainée *fin de siècle* que l'on entend tous les jours. A cet égard, je me demande ce que deviendrait le canton de Vaud s'il prenait fantaisie aux quinze régents — voir l'annuaire — qui ont droit à la retraite, de démissionner tous cette année ! Ceux qui nous ont critiqués avec le plus d'accrédit seraient sans doute les derniers, et pour cause, à s'usurper pour combler les vides. Quant à nous, régents, nous n'aurions qu'à constater les tristes résultats de leur patriotique campagne.

C. Kourthex, instituteur.

**VALAIS — Les deux conférences de Sierre.** Le mercredi soir, 19 avril, a eu lieu à Sierre la première réunion réglementaire de notre Société des instituteurs du Valais romand. Malgré la pression de l'uvable exercice récemment sur les instituteurs dans chaque conférence de district, un nombre respectable de sociétaires se sont rendus à l'appel du Comité et ont, par leur présence, jeté un démenti à ceux qui prétendent que cette réunion des *révolutionnaires* ne se tiendrait pas, faute de participants. Présidée par M. Blanchut, notre conférence s'est donc tenue très normalement et nous y avons fait, pensons-nous, de la bonne besogne. Comme il se trouvait dans l'assemblée quelques instituteurs qui ne sont pas encore des nôtres, d'intéressantes discussions se sont engagées sur divers sujets : traitement des régents, subventions fédérales, entrée dans la Romandie, presse politique à propos de notre Société, etc.

Nous avons pu constater une fois de plus, et avec plaisir, qu'entre collègues nous nous faisons sans gêne et faisons bon ménage. Nous échangeons librement nos idées et, n'étant pas obligés de garder l'étiquette, nous nous laissons aller à cette agréable familiarité que nous ne pourrions nous permettre dans les imposantes conférences générales de la *Société valaisanne d'éducation*.

Au renouvellement du Comité, les membres en charge ayant tous trois décliné une réélection, ont été nommés au bulletin secret :

MM. Michaud, Alphonse, instituteur à Bagnes, président ; Farquet, Maurice, instituteur à Martigny, vice-président ; Terretaz, Angelin, instituteur à Bagnes, secrétaire.

Qu'il nous soit permis d'adresser ici nos meilleurs remerciements au Comité sortant de fonctions et en particulier à son dévoué président qui a déployé tant de zèle et d'initiative pour diriger notre Société dès sa naissance, durant une période d'agitation et de difficultés de toute nature. Maintenant que les premiers obstacles sont franchis et que nous sommes arrivés, pensons-nous, au cap de Bonne Espérance, nous croyons que la tâche du nouveau comité sera un peu moins lourde, nous croyons qu'il pourra poursuivre plus tranquillement le but de notre association. Tel est notre intime sentiment.

Avant de passer à la partie récréative, la Société a désigné M. F. Blanchut pour représenter, avec le président, notre section au Comité central de la Romandie.

La séance officielle close, une agréable source familière nous a réunis au Café de la Poste, où les heures se sont trop vite écoulées.

A la prochaine correspondance, le compte rendu succinct de la journée du 20, c'est-à-dire de la conférence générale de la Société valaisanne d'éducation. Pour aujourd'hui, disons seulement qu'elle a été moins orageuse que nous ne le pensions et qu'en somme, tout s'est assez bien passé. (A suivre.) U. Gambaro.

## BIBLIOGRAPHIE

**Deutsche Stunden.** — Nouvelle méthode d'allemand basée sur l'enseignement institué par H. Schacht, Do. phil., professeur aux Ecoles normales de Lausanne. — Première et seconde année. — Lausanne, F. Payot, éditeur, 1899.

C'est avec plaisir que nous saluons le livre de M. Schacht. Il est venu au bon moment. En peu partout on s'occupe à remplacer par la méthode directe la méthode dite de traduction. Dans le canton de Vaud, Yverdon et Lausanne se sont résolument engagés dans la nouvelle voie.

Il est inutile d'insister sur les avantages de la méthode directe. Après l'excellent travail présenté en 1897 à l'assemblée générale de la Société vaudoise des maîtres secondaires par M. Hiltziger, professeur à Lausanne, et la publication d'une brochure très instructive du même auteur (en collaboration avec M. Schacht), tout homme s'occupant de l'enseignement de l'allemand dans le canton sait à quoi s'en tenir au sujet des avantages de la méthode directe.

Restait à faire le grand pas de la théorie à la pratique. M. Schacht vient de le franchir. Et avec plein succès. Nous l'en félicitons sincèrement.

Son livre, excellent sous tous les rapports, est certainement le fruit d'une longue expérience. Preuve en soit le groupement heureux des sujets, le choix judicieux des mots, la répartition bien entendue de la matière grammaticale. Les exercices dénotent ce tact sans lequel on ne saurait se représenter le pédagogue. Nous citions par exemple les nombreux conseils à l'usage des propositions, ce sont de petits chefs-d'œuvre dans leur genre. Et malgré la simplicité apparente des sujets (l'école, la famille, la ferme, etc.), toute monotony est évitée, jamais l'enfant ne s'empêtra de l'enfant qui étudiera l'allemand à l'aide de ce manuel. Il y a de plus un certain nombre d'histoires, des poésies faciles et surtout des chants que les élèves se feront certainement une fâche d'exécuter aussi souvent que possible.

On voit que la vie ne manquera pas aux leçons données d'après la nouvelle méthode en général et le livre de M. Schacht en particulier. Il c'est là un point essentiel : la bonne humeur, la joie ouvrirà les cœurs et les intelligences des élèves et facilitera le travail du maître. — sans parler de celui de la jeunesse !

Il n'est pas très loin de nous, le temps où l'on aurait traité d'hérésie pédagogique le principe qui consiste à faire apprendre une langue étrangère au moyen de la langue même qu'il s'agit d'enseigner. Aujourd'hui, c'est de ce principe que s'inspirent les nouveaux livres qui remplaceront bientôt les anciennes grammaires. L'allemand s'enseignera sans le secours du français. Cependant le manuel de M. Schacht, tenant compte de la période de transition que nous traversons, accompagne les exercices de règles en rédaction française et d'un résumé de la partie grammaticale également en français. Une introduction à la méthode, un petit traité de prononciation et quelques remarques sur l'intonation allemande rendront de grands services à tous ceux de nos collègues qui voudront se servir du nouveau manuel sans être encore complètement au courant de la méthode directe.

Les *Deutsche Stunden* sont fort bien imprimés, sur beau papier, ornés de gravures — enfin un livre excellent. On ne s'en étonnera pas quand on saura que l'éditeur de l'ouvrage est M. F. Payot. J. H.

## PARTIE PRATIQUE

### HISTOIRE SUISSE

*Note.* — L'exposé ci-dessous prévoit l'indication préalable d'un but général et de buts partiels. L'emploi s'en justifie comme suit :

L'enseignement fait à l'ordinaire une place assez large aux facultés telles que l'imagination, le sentiment, la mémoire surtout, mais il néglige passablement la volonté, si importante cependant. Prétendre cultiver la volonté par l'emploi d'une certaine forme d'exposition peut paraître singulier ; il n'en est rien pourtant. Le travail journalier de chacun de nous, comme celui de toute notre vie, est fait de *buts à atteindre*. Parmi ces buts, les uns sont généraux, d'autres partiels. L'artisan, qui veut exécuter un ouvrage, commence par le considérer dans son ensemble ; c'est là son *but général*. Puis il décompose ce travail total en une série de travaux, de *buts partiels*, qu'il s'agit d'exécuter, d'atteindre successivement, et de la réalisation desquels dépend au premier chef celle du travail lui-même. L'intelligence permet à l'artisan d'envisager son œuvre dans son ensemble et dans ses détails, la volonté préside à son accomplissement. L'ouvrier habile est précisément celui qui, le mieux, sait mettre ces deux facultés en étroite corrélation.

Un phénomène semblable doit se passer à l'école si nous voulons cultiver la volonté de l'élève ; on l'a dit, faire œuvre d'éducation revient à faire contracter certaines habitudes. C'est pourquoi le travail à accomplir est d'abord présenté à la conception de l'enfant afin d'aligner sa volonté ; mais pour ne point laisser de répit à cette faculté, nous lui ferons désigner à lui-même, et à temps voulu, chacune des étapes à accompagner pour parvenir au grand but désiré. Et lorsque, la tâche entière étant menée à bonne fin, il aura atteint successivement chacun des buts secondaires qu'il s'était proposés, nous verrons, outre en lui le sentiment de la noble satisfaction que procure le travail terminé, celui qu'éprouve l'ouvrier en contemplant l'œuvre qu'il avait imaginée et *réalise*, puis réalisée par son propre labour, à la hauteur de son front.

**Jean Waldmann.**

(*1<sup>re</sup> leçon.*)

#### *Notions anciennes.*

*Introduction.* — Quels étaient les principaux chefs suisses pendant les guerres de Bourgogne ? (Jean de Hallwyl, Nicolas de Schärnachthal, Guillaume Herrenstein, Adrien de Boudenberg, Jean Waldmann.)

*Bon élève.* — C'est de Jean Waldmann que nous voulons nous occuper aujourd'hui. (Faire répéter.)

*Analyse du sujet.* — Nous verrons d'abord comment il acquit un pouvoir très étendu ; nous assisterons à sa chute ; enfin nous parlerons du gouvernement qui lui succéda. (Faire répéter ces trois buts séparément.)

*1<sup>re</sup> But PARTIEL : Nous voulons d'abord rappeler ce que nous savons déjà de lui.*

Avons-nous eu l'occasion de parler de lui à une ou à plusieurs reprises ? Quand en premier lieu ? Quel a été son rôle à la bataille de Morat ? Quand en avons-nous parlé en second lieu ? Quel a été son rôle à la bataille de Nancy ? Avons-nous parlé de lui à une autre occasion ? S'est-il battu à Giornico ? Est-ce là tout ce que nous en connaissons ? Quelles propositions fit Waldmann à la dîte de Stanz ? Que venons-nous de faire ?

*Résumé.* — Ce que nous savons de Waldmann.

*Compte rendu.*

*Notions nouvelles :*

*Transition.* De ce que nous venons de rappeler, pourrions-nous déduire quel était le caractère de Waldmann ? Essayons, mais auparavant dites-nous ce que nous allons faire.

**2<sup>me</sup> But partiel.** Nous voulons rechercher quel était le caractère de Waldmann.

Quelles qualités avait-il fait voir aux batailles de Morat et de Nancy ? — Celles d'un *habile capitaine*.

Comment s'est-il comporté lors de la bataille de Giornico ? — Quel vilain défaut avons-nous pu lui reconnaître à cette occasion ? — La *rénalité*.

Quel était le but de Waldmann à Stanz, lorsque il fit défendre au peuple de se réunir ou de pétitionner ? Pourquoi désirait-il lui enlever quelquesunes de ses libertés ? — Parce qu'il était *ambitieux*.

Mais qu'avez-vous pu remarquer dans la manière dont Waldmann réalisait ses desseins ? — Il était très *intelligent*.

Quels étaient donc ses qualités ? ses défauts ? son caractère ?

*Résumé.* Caractère de Waldmann.

*Compte rendu.*

*Transition.* — De quelle ville Waldmann était-il bourgeois ? D'après ce que vous connaissez de son caractère, quel rôle devait-il y jouer ? — Il devait y acquérir de l'influence.

**3<sup>me</sup> But partiel.** — Nous voulons maintenant nous occuper de l'influence de Waldmann à Zurich.

Chaque ville avait à sa tête un premier magistrat. — C'était le bourgmestre. — Or pourquoi Waldmann était administrateur ?... — Il devait chercher à obtenir cette place. — Elle était l'appanage d'une famille noble, Waldmann, quoique simple bourgeois, réussit à la renverser. Cela eut lieu deux ans après la dictée de Stanz ?... — C'est-à-dire en 1483. — A quoi un bon magistrat appuie-t-il ses qualités ? — À administrer sagement les biens publics, à faire régner l'ordre, les bonnes œuvres, à faire exécuter des travaux d'utilité publique. — C'est précisément ce que fit Waldmann. En arrivant au pouvoir, il avait trouvée les finances publiques mal administrées ; il y mit ordre. La ville fut embellie. Cela fut donc les premiers progrès dus à Waldmann ?

Il y en eut d'autres. Le clergé se faisait souvent attribuer, par des immigrants, des héritages considérables ; il fut fallut des lois, pour celles l'autorisation des héritiers. Waldmann réduisit aussi la part de pouvoir attribuée aux nobles. Quelle partie de la population devint donc son ennemie ? — Le clergé et les nobles. — Mais quelle classe lui était par contre favorable ? — La bourgeoisie. — Or cette dernière était de beaucoup la plus nombreuse. De la sorte l'influence de W. à Zurich ?... — Était très grande. — Son pouvoir ?... — Presque sans limite.

Nous venons de parler ?... — De l'influence de Waldmann à Zurich.

*Résumé détaillé* (en raison de l'importance de l'idée) : 1<sup>re</sup> Bourgmestre en 1483 ; 2<sup>me</sup> bonne administration et embellissement de la ville ; 3<sup>me</sup> mesure contre le clergé et les nobles ; 4<sup>me</sup> très grande influence à Zurich.

*Compte rendu.*

*Transition.* — Mais Waldmann avait, nous le savons, une autre fonction que celle de bourgmestre de Zurich. — Il était député à la dictée. — Son influence s'étendait donc ailleurs que dans sa ville d'origine ? — Elle s'étendait à toute la Suisse.

**4<sup>me</sup> But partiel.** — Nous parlerons de l'influence de Waldmann en Suisse. Chaque canton suisse était alors presque absolument maître chez lui. La seule autorité centrale était ?... — La dictée. — Les seuls pactes importants conclus entre Confédérés ?... — Le pacte d'alliance du 1<sup>er</sup> août 1291 et la convention de Sempach. — Nous savons que Waldmann en fit ajouter un troisième. — Le con-

venant de Stanz. — Qu'avait-il fait par ce moyen ? — Il avait renforcé le pouvoir fédéral. — Wallmann a donc été ? — L'un des premiers centralisateurs suisses.

*Résumé : Influence de Wallmann en Suisse.*

**COMPTRE RENDU**

*Transition : Wallmann fut donc puissant ?... — A Zurich et dans toute la Suisse. — Mais son influence alla plus loin encore ; elle s'étendit donc ?... — Sur les pays étrangers.*

*5<sup>e</sup> BEA PARTIEL : Nous nous occupons maintenant de l'influence de Wallmann hors de Suisse.*

L'importance de la Suisse tout entière avait grandi en Europe. Pour quelle cause ? — Les guerres victorieuses avaient fait connaître sa valeur militaire. — C'est pourquoi les rois et les princes se mirent à rechercher son alliance. Comment avait fait Louis XI pour obtenir l'appui des Suisses contre Charles le Téméraire ? — Il avait versé des pensions aux chefs d'Etats les plus influents. — Après les guerres de Bourgogne, Wallmann fut de ceux-là. Par conséquent ?... — Il reçut de l'étranger.

Lorsqu'il fut nommé bourgmestre de Zurich, il fut le plus puissant magistrat suisse. Aussi fut-il appelé à conclure, avec les pays voisins, toutes les alliances importantes, c'est-à-dire ?... (Les élèves sont amenés à nommer : 1<sup>e</sup> les traités ; 2<sup>e</sup> les prestations en troupes.) De la sorte, Wallmann était considéré par les souverains étrangers ?... — A l'égal d'un prince.

*Résumé : Influence de Wallmann hors de Suisse.*

**COMPTRE RENDU**

*Résumé des notions nouvelles apportées par la leçon : 1<sup>e</sup> Caractère de Wallmann. 2<sup>e</sup> Influence de Wallmann : a) à Zurich, b) en Suisse, c) à l'étranger.*

*5<sup>e</sup> BEA PARTIEL : puissance de Wallmann. 1<sup>e</sup> partie du but général (voir analyse du sujet) réalisée.*

(A suivre)

**LEXEST BRIOE**

## COMPOSITION

### Degré supérieur.

#### Hector l'hypocrite.

Plax. — Hector, envoyé en commission, garde, pour acheter des friandises, une partie de l'argent que tu a rendu à l'épicier. De retour à la maison, il ment indignement à sa mère et ose même se vanter d'avoir refusé de jouer avec deux enfants mal élevés. Sa tromperie est découverte. Hector est puni.

**DISCUSSION**

« Va chez l'épicier, dit Mme Felden à son fils Hector ; tu m'achèteras un demi-litre de café. Tiens, voilà un franc ; tu me rapporteras la monnaie. »

Hector alla aussi vite qu'il put. L'épicier lui donna le café et lui rendit vingt centimes. Hector les mit dans sa poche, puis il s'en alla.

Comme il revenait à la maison, il rencontra deux enfants qui l'attendaient.

« Viens, Hector, s'écria l'un d'eux, viens m'aider contre Frédéric. »

« Non, répondit Hector, je ne veux pas jouer avec des enfants aussi mal élevés, aussi grossiers que vous. »

Alors, il prit la rue qui conduisait à la boutique d'une marchande de petits gâteaux. Il prit deux sous dans sa poche et acheta un de ces gâteaux qu'il mangea dans un coin, sans que personne le vit.

Avant de rentrer, il s'essuya soigneusement les lèvres pour que sa mère n'aperçût aucune trace du gâteau. En lui remettant le café, il lui dit : « Il y avait dans la rue deux garçons mal élevés, qui n'ont pas joué avec eux ; mais

« J'ai dit que je ne voulais pas jouer avec d'aussi méchants garçons. N'ai-je pas bien fait ? »

— « Qui, répondit la mère, tu as bien fait ; mais je ne pense pas que pour cela tu vailles mieux que ces enfants. »

— « Et pourquoi ? demanda Hector étonné. »

— « Parce que tu te vantes de bien faire, et je ne crois pas qu'un enfant orgueilleux vaille mieux qu'un garçon grossier. Mais où est la monnaie que l'épicier t'a rendue ? »

Hector mit la main à la poche, et lui donna deux sous.

— « Est-ce qu'il ne t'a donné que deux sous ? » demanda sa mère.

— « Non, répondit Hector, il ne m'a rendu que deux sous. »

— « En es-tu bien sûr ? » lui demanda sa mère en le regardant fixement.

— « Oui, maman, j'en suis sûr, répondit-il. Mais ne pouvant soutenir le regard de sa mère, il se tourna vers la fenêtre.

— « Hector, lui dit sa mère, je suis persuadée que tu dis un mensonge. Rappelle-toi que Dieu sait tout. Tu peux me tromper, mais tu ne pourras tromper Dieu. »

— « Non, non, s'écria Hector en pleurant, je ne dis point de mensonge ; je n'ai reçu que deux sous. »

Au même instant, sa sœur entra, en tenant à la main un mouchoir de poche.

« Maman, dit-elle, la marchande de gâteaux vient de m'apporter ceci. Hector l'a oublié dans sa boutique lorsqu'il a acheté un gâteau. »

Hector fut confondue. Sa mère le regarda et les larmes brillaient dans ses yeux.

« O Hector ! Hector ! quel mauvais garçon tu es ! tu es un menteur, car tu as fait un faux rapport ; tu es un volant, car tu m'as dérobé dix centimes ; tu es un hypocrite, car tu as voulu me faire croire que tu valais mieux que d'autres qui sont meilleurs que toi. »

Alors elle ouvrit la porte de l'escalier, et lui ordonna de monter au grenier, où il resta tout le jour, au pain sec et à l'eau. Hector pleura beaucoup, et il eut tout le loisir de penser à la faute qu'il avait commise. Quant le soir fut venu, sa mère le fit descendre, et avant de le coucher, elle s'agonomia avec lui et pria le Seigneur de veiller bien au-delà sa méchanceté et de tourner son cœur vers Jésus. Cette prière ne fut pas inutile. Hector revint dans la bonne voie.

(D'après J. de Laizé.)

F. Meyen.

## DICTÉES

### Degré inférieur.

#### Les hôtes de nos forêts.

Le regard rusé, le livre peureux, l'écurieux agile, le geai criard, l'épervier rapace, la grive musicante, le merle chanteur, la tourterelle courouueuse, le galpinson, l'aimable roitelet, sont des hôtes de nos forêts.

#### Le chêne.

Le chêne est un arbre forestier. Son tronc est droit et élevé. Son écorce est épaisse, rugueuse et crevassée. Ses branches sont courtes, ramifiées et noueuses. Ses feuilles sont basées et crênelées. Son fruit est le gland ; il est petit et ovale. Le bois du chêne est dur. Il sert à faire des colonnes, des portes, des fenêtres, des pilotis, des cuves, des tonneaux. L'écorce sert à tanner les peaux.

#### Degré intermédiaire et supérieur.

#### Mes serviteurs.

Je ne suis pas un grand propriétaire ; cependant j'ai des serviteurs d'une fidélité éprouvée et toujours prêts à satisfaire mes moindres désirs. Le premier, qui ne manque jamais d'accourir à mon réveil et qui me fait voir chaque jour mille

choses intéressantes, c'est ma *vue*, dont mes yeux sont les organes. Le second, c'est l'*ouïe*, qui réside dans mes oreilles et qui m'apporte les paroles de mes semblables, le son des instruments et des cloches, le chant des oiseaux, le murmure du vent. Le troisième, qui m'attend à table et me fait trouver délicieux mon déjeuner, c'est le *goût*, dont le siège est dans ma bouche. Le quatrième, le *toucher*, me révèle une foule de notions précieuses sur les choses qui m'entourent ; c'est lui qui m'a appris que la glace est froide, que le plomb est lourd, que les pierres sont dures, que l'épine pique. Enfin, l'*odorat* me fait percevoir les odeurs ; c'est lui qui m'apporte le parfum du réséda et de la violette et qui me désigne les endroits où il n'est pas prudent de respirer longtemps.

#### **Mai.**

Mai est ordinairement le plus beau mois de l'année. Le ciel est pur ; la brise attisée est embaumée du parfum des fleurs. L'aubépine, le lilas et la rose rafraîchissent nos sens.

Les ruisseaux serpentent au milieu des fleurs des prairies ; les agneaux bondissent sur les coteaux couverts de verdure. Le rossignol à la voix mélodieuse vient prendre part au concert des oiseaux. Tout s'anime, se vivifie et se transforme.

Les jardins abondent en primeurs de toutes sortes ; les petits pois, les asperges, les radis apparaissent sur nos tables.

Le long des haies où florit l'aubépine, dans la corolle odorante des arbres fruitiers, l'abeille va butiner des l'anfores ; chargée de la poussière des fleurs, elle revient à la ruche où d'autres travailleuses la débarrassent de la précieuse substance dont elles feront le miel.

Regardez l'oiseau qui volez dans les taillis ; il emporte à son bec une paille, un flocon de laine, et disparaît dans une touffe de feuilles. Il fait son nid.

Rappelez-vous, enfants, qu'en mois de mai vous devez protéger les petits oiseaux et détruire le henneton dévastateur, si vous voulez que les belles fleurs de nos vergers se changent en fruits délicieux.

*Troisième livre encyclopédique.*

M. GEORGES ET L. TACONET.

#### **RÉCITATION**

##### **La petite fille.**

Ah ! maman, si j'étais rose,  
Tout l'été je pourrais,  
Et j'aurais, toujours éclose,  
De bons parfums toujours frais.

Si j'étais bergeronnette,  
J'aurais, grands beaux et berger,  
Vous chanter ma chansonnette,  
Vous avertir du danger.

Au ciel, si j'étais étoile,  
Je brillerais chaque soir,  
Pour guider la blanche voile  
Sur la mer, quand il fait noir.

— Pas si haut, petite fille !  
Ce que Dieu veut, le voici :  
Sois bonne et simple et gentille,  
Et pour qu'on t'aime, aime aussi.  
Bozel-Girard, *Chants d'août*.

#### **ARITHMÉTIQUE**

##### **Degré intermédiaire.**

###### **Addition des nombres décimaux.**

###### **II. Calcul écrit.**

1<sup>e</sup> Jean possède 1. 83,43 dans son porte-monnaie ; il a en outre 1. 147,60 dans un tirelire et 1. 269,15 à la Caisse d'épargne. Quel est le total de sa fortune ?

Réponse : 1. 500,20.

2<sup>e</sup> J'ai dépensé 1.98,95 en janvier, 1.412,23 en février et 1.110 en mars. A combien s'élèvent mes dépenses durant ce 1er trimestre?

Réponse. 4.321,20.

3<sup>e</sup> Louis a acheté à la boucherie 4 morceaux de viande. Le 1er pèse 2,23 kilog., le 2<sup>e</sup> 3,8 kilog., le 3<sup>e</sup> 1,65 kilog., et le 4<sup>e</sup> 2,7 kilog. Quel est le poids total de ces 4 morceaux de viande?

Réponse. 10,4 kilog.

4<sup>e</sup> Une vache a donné 12,35 litres de lait le lundi, 13,4 le mardi, 10,95 le mercredi, 12 le jeudi, 12,8 le vendredi, 11,73 le samedi, et 13,1 le dimanche. Combien cette vache a-t-elle donné de litres de lait pendant les 7 jours de la semaine?

Réponse. 86,35 litres de lait.

5<sup>e</sup> Une bague pèse 4,2 grammes, une paire de boucles d'oreilles 9,720 grammes et un médaillon 8,45 grammes. Quel est le poids de ces 3 bijoux?

Réponse. 22,370 grammes.

F. MEYER.

## BOTANIQUE PRATIQUE

### Degré supérieur.

#### La pensée des champs.

I. (excoix de choses). — Battacher cette violette à celle de la violette odorante (Educateur, n° 16).

II. Lecture du texte de la DIETE ET EXERCICES PRÉALABLES. 1. Vocabulaire : friche, défricher ; strié, rustique, rustique, chatoiant, réparateur, réparation, irréparable ; éruption, éclate, éclatation. — 2. Grammaire : règles de ménage. Accord des participes employés dans la diète. — Paronymes : éruption, éruption.

III. Diète. — Nous sommes les pensées des champs, cousines bien modestes des violettes ; nous n'avons ni leurs délicates nuances, ni leur suave parfum. Nous fleurissons de mai en octobre dans les champs cultivés, dans les champs en friche même. Nos fleurs aux pétales pâles striés de violet n'ont jamais attiré les regards par leur beauté. Filles rustiques, nous n'avons ni le vaillours chatoiant ni les couleurs magnifiques de nos sœurs des jardins, non plus que la finesse et l'éclat de nos sœurs des montagnes. Notre tâche n'est point de charmer et de plaire, mais d'être utiles ; nous ne demandons à la terre et au soleil ni l'éclat ni la beauté, mais des soins réparateurs. Nos infusions, petits enfants, feront rapidement disparaître ces vilaines et douloureuses éruptions que le printemps fait éclorer sur vos visages, sur vos membres eux-mêmes. Reconnaissant alors du bien que nous avons pu vous faire, vous direz en pensant à nous : « Bonne pensée beauté. »

Notes. — Violette tricolore (*Viola tricolor*). Lamey viole : pensée des champs, fleurs jaunes ou violettes, en mélange de jaune et de violet, souvent tachetées, les 4 pétales supérieurs dressés. — Feuilles allongées, roulées en poignée, stipules vertes, très grandes, très divisées, mai-octobre, champs.

Usages : dépuratif à recommander en infusions et lavages contre les éruptions des enfants, des bébés ; contre l'impétigo, vulgairement « croûtes de lait », « bouchères ». La plante se réduit au bout de sa floraison, on la dessèche à l'ombre. Elle fournit des tisanes balsmiques, expectorantes et mucilagineuses.

Pour le traitement des croûtes de lait, faire macérer la pensée des champs à la dose de 4 à 8 grammes dans 250 grammes d'eau chaude pendant la nuit, puis la faire bouillir. Se donne aux enfants, à jeun, miel et de lait sucré. Quinze ou vingt jours de traitement amènent la guérison.

Hermance, Genève.

Marie MISTRAL.

# INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

**Conférences de district.** Les conférences de district sont convoquées pour le 25 mai, à 10 heures du matin, avec l'ordre du jour suivant :

1. L'enseignement de l'arithmétique au degré intermédiaire et supérieur.
2. De la solidarité entre les membres du corps enseignant.
3. Propositions individuelles.

**NOMINATIONS.** — **Écoles enfantines et d'ouvrages.** Mme Cachet-Elisa, à *Brothier*; Lyon-Lisa, à *Lauprèz*; Chanson-Amélie, à *Moiry*; Bevay-Claudine à *Paudex*; Elise Guilloud, Jeanne Cormuz, Ida Guilloud, Laure Dupuis, Louise Versel, Emma Netz, Emma Isenegger, Berthe Rey. Provisoire à Lausanne, Mme Baatarli.

**Écoles primaires.** Miles Mayer-Blanche, Trottet-Julia, et Delisle-Clara, à Lausanne; Monod-Elise à *Cergnat* (Ormonts-dessous); Amaudroz-Pauline, à *Ville-Neuve*; Mme Ramuz-Augustine, à *Grandvaux*; Miles-Noverraz-Lucie, à *Chavannes*; Moudon-Dénéréaz-Marguerite, à *Vervey*; Braissant-Elisa, prov., à *Chapelles*; Moudon-MM. Hirzel-François, à *Cour*; Martin-Henri, à *Chailly*; Cordey-Jules, à *Vers-chez-les-Blancs*; Cachet-Alphonse, à *Montblesson* (Lausanne); Rieben-Alphonse, à *Chafflens*; Cort-Auguste, à *Lussery*.

## Places au concours (Vaud).

**École d'ouvrages.** Crans. Maîtresse d'ouvrages. Fr. 200. 26 mai à 6 h.

**Regentes.** La Chaux (Glossonay). Fr. 900. 26 mai à 6 h.

**Regents.** Le Brassus. Fr. 1500. 26 mai à 6 h.

**Un jeune régent,** qui vient de subir ses examens, désire passer quelques mois auprès d'un collègue de la Suisse française pour se perfectionner dans la langue.

Adresser offres et conditions à **Ernest Boettin**, régent à *Eubendorf*, Bâle-Campagne.

## ATTENTION

Un jeune homme de 20 ans désirant se perfectionner dans la langue française cherche place à la campagne comme commissionnaire ou facteur tout en ayant occasion pour des études privées.

On ne demande pas de salaire.

S'adresser à l'expédition.

## Librairie F. ROUGE, Lausanne

**Poirier-Delay.** *Atlas de géographie historique*, à l'usage des établissements d'instruction secondaire classique et moderne. Deuxième édition entièrement refondue.

*Histoire ancienne*, 12 cartes, 3 plans. In-4°. 1 50

*Histoire du moyen-âge*, 10 cartes. In-4°. 1 25

*Histoire moderne*, 13 cartes (sous presse). In-4°. 1 50

**Reiser & Michet.** *Programme de gymnasique pour enfants de 7 à 10 ans* (garçons et filles). In-12°, cart. 1 —

**Mayor, H.** *Introduction à l'étude de l'histoire et supplément aux manuels en usage dans la Suisse romande*. Petit in-8°. 1 80

**Cours de coupe de la mode pratique.** *Pour faire soi-même ses robes, ses manteaux*. In-12°, avec figures, cartonné. 1 50

*Cartes murales et globes pour les écoles*. — *Fournitures diverses*.

# Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets  
15, 85 à 130 fr.  
Lits fer, complets  
38, 48 à 68 fr.  
Garde-robe massives  
100, 115 à 125 fr.  
Garde-robe sapin  
50, 60 à 75 fr.

Lavabos-commode marbre  
55, 65 à 75 fr.  
Lavabos simples, marbre  
22, 25 à 45 fr.  
Armoires à glace  
120 à 180 fr.  
Commodes massives  
30 à 75 fr.

Ameublements de salon,  
Louis XV 140 à 250 fr.  
Ameublements de salon,  
Louis XIV 350 à 550 fr.  
Ameublements de salon,  
Louis XVI 380 à 580 fr.  
Canapés divers  
20, 30, 35, 38 à 75 fr.

*Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,*

**LAUSANNE, PLACE CENTRALE**

Spécialité de tressaux massifs pour la campagne.

## A L'INDUSTRIE SUISSE

**LAUSANNE 4, place St-Laurent, 4 LAUSANNE**

### VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE

pour hommes et jeunes gens

Recu un beau choix pour la saison d'été

Complet élégant, bonne coupe, drap solide à 45 fr. — Complet cérémonie, bonne coupe, drap noir fantaisie à 75 fr. Morceaux pour réparations.

### CHEMISERIE — LINGERIE

S'adresser chez

## JEAN STORRER

4, place St-Laurent, 4

Machines entièrement garanties contenant tous les derniers perfectionnements

Prix unique: 275 francs.

P. DESPLAND

SANTMAIS.



Réparations

LOCATION

**CYCLES**

**Touriste**

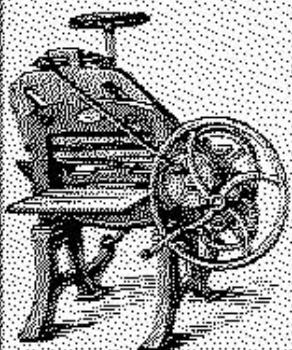
Première  
marque suisse.

Maison spéciale d'articles pour la Reliure  
et Fournitures de  
Cours de Cartonnage

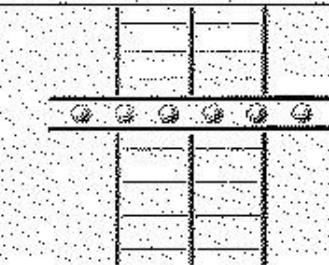
**WASER & C°, ZURICH**

Grand choix incessamment renouvelé de  
toute espèce de

**PAPIERS, CARTONS, TOILES**



Amidon et  
Colle forte



Plumes Pestalozzi



Adoptées par les Ecoles de  
Zurich



*INSTALLATION COMPLÈTE*

avec Appareils pour Colle, Equerres, Couteaux,  
Ciseaux, Pliers, etc.

SERVICE PROMPT ET SOINNE  
*Certificats à disposition.*

Il a paru à la Librairie scolaire A. JACOB, rue Centrale, 21,  
à Biel :

N. Jacob, *Géographie illustrée du canton de Berne*, 40 pages. Douzième édition,  
1899. Broché, 35 cent.

N. Jacob, *Géographie de la Suisse*, 88 pages. Cinquième édition. Cart. 70 cent.

« **L'ÉCOLE PRIMAIRE** raisonnée et pratique », franco, — fr. 2

Il ne reste plus que quelques exemplaires. S'adresser à M. **A. Hillebrand**,  
instituteur à Serrières (Neuchâtel).

*Que ferons-nous dimanche ?*

Nez à Morat, jolie ville à arcades et remparts. Musée historique. Obélisque.  
Vue des Alpes et du Jura. Bains du lac. Promenades en bateau à vapeur ou en  
chaloupe à naphto préte à toute heure.

# FETISCH FRÈRES

Editeurs de Musique

Rue de Bourg LAUSANNE Rue de Bourg

SUCCURSALLE A VEVEY

Pianos, Harmoniums et Instruments.

Vient de paraître :

KLING, H. Dieu qui garde la paix. Hymne pour 3 voix de femmes avec orgue ou piano.	Fr. 1.50
KLING, H. Donne-nous ton Esprit, cantique de Pentecôte pour 3 voix soli, chœur à 3 voix égales, et piano ou orgue.	1.—
North, G. Chant de Pâques, chœur à 4 voix d'hommes.	1.—
Le Mai, chœur à 4 voix d'hommes.	1.—
Menzinger, E. Chanson du printemps, chœur à 4 voix mixtes	1.—
Nasset, G. Sève d'avril.	0.50
Härtel, A. Pour un mariage.	0.50
Plumbef, Chant de Pâques.	1.—
Thiele, Consentez-moi, Soignez, chœur à 4 voix mixtes avec accompagnement de piano ou orgue.	
Bischoff, J. Le veineur, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium (allumé).	
Bischoff, J. Jesus est notre ami suprême, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium.	1.50
Schöckert, F. Au bord de la mer, chœur à 4 voix d'hommes.	0.50
Le Tilicul, chœur à 4 voix d'hommes.	1.50
Ganz, N. Chanson de Barberine.	
Messmer, G. Chant de l'été, chœur à 4 voix d'hommes.	1.00
Kling, H. Ode aux oiseaux.	1.50
North, G. Travail et Prière.	1.50

L'ORPHEON DES ÉCOLES

Collection de chœurs à 2 et 3 voix égales.

N° 1. Bischoff, J. La Filieuse, à 2 voix.	0.15
2. Kling, H. Dieu qui garde la paix (succès) à 3 voix	
Pastorale.	
L'oraison dominicale (succès).	
3. " " Sovons-nous	
4. " " Solitude (succès)	
5. " " La Filieuse	
6. North, G. Six chants de Noël	
7. Bischoff, J. La Bleuse (succès)	
10. Kling, H. Chant de Noël (succès)	
11. Chassain, R. La Noël des petits enfants.	0.15
12. North, G. La-hant.	
13. " " La Chanson des Études.	
14. " " Les Chanteurs des Alpes.	
15. " " Les Clochettes blanches.	
16. " " La Chasseur suisse.	
17. " " Le Livre de la vie.	

La collection sera continuée.

EN PRÉPARATION : 16 chœurs arrangés sur des motifs d'opéras.

Spécialité de musique Profane et Religieuse pour Chorales.

GRANDS ET MÉDÉIUMS CHŒURS, MUSIQUES EN PETIT CHŒUR

Envois en avion par retour du courrier. — Les partitions de chœurs sont produites très rapidement et à des prix extrêmement modestes.

Babais important sur les œuvres chorales prises en nombre.

Téléphone 3300  
Photographie  
Poste  
Lausanne

DIED

HUMANITÉ

PATRIE

XXXV<sup>me</sup> ANNEE — N° 22.

LAUSANNE — 27 mai 1899.

# L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUNIS.)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraisant tous les samedis.

RÉDACTION EN CHEF

**FRANÇOIS GUEX**, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Éditeur de la partie pratique:

**ALEXIS REYMOND**, institu-  
teur, Morges.

Gravé: Baudoux et Amoux.

**MARIUS PERRIN**, institu-  
teur, La Galté, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION:

JUILLIENNOIS: H. Gobat, inspecteur  
scolaire, Delémont.

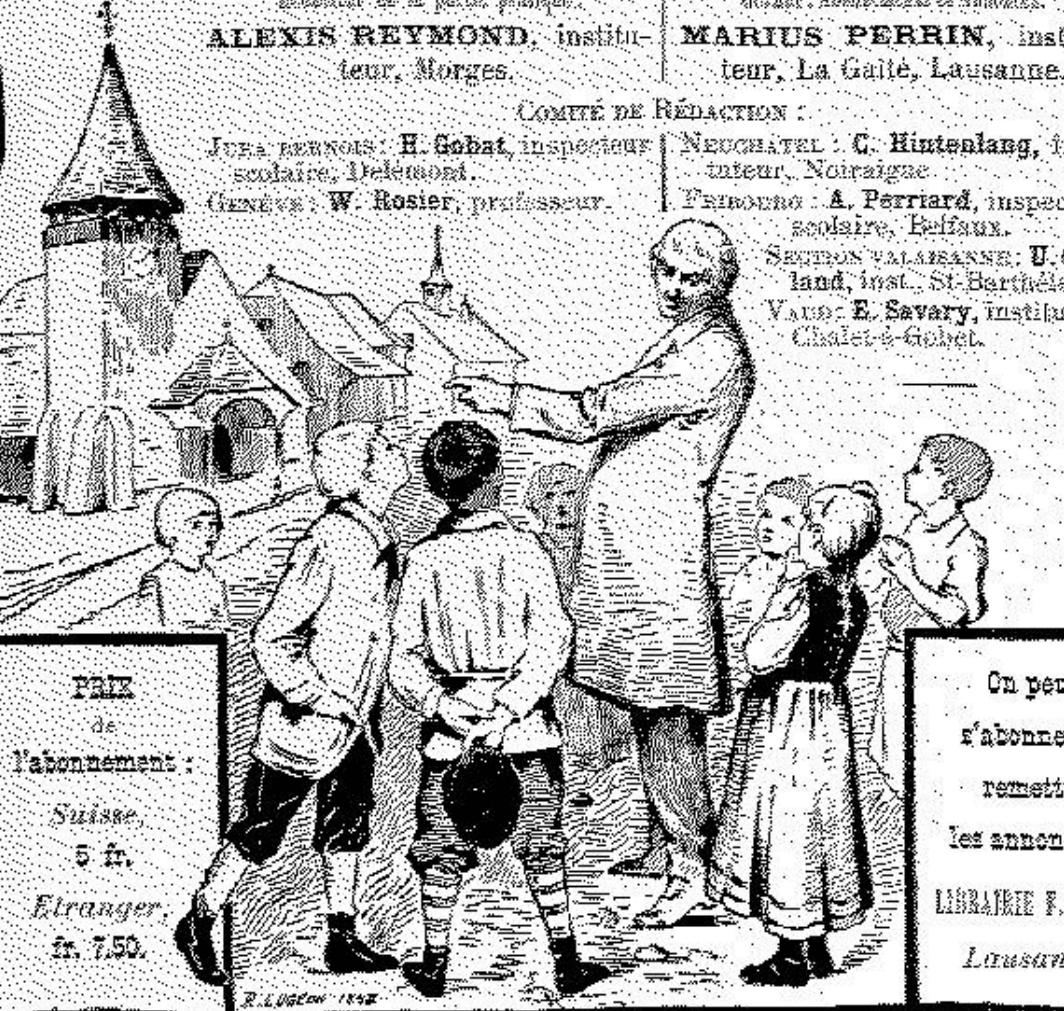
GENÈVE: W. Rostier, professeur.

NEUCHATEL: C. Hinterlang, ins-  
tituteur, Noirazac.

FRIBOURG: A. Perrard, inspecteur  
scolaire, Belfaux.

SÉVRES VALAISIENNE: U. Gail-  
land, inst. St-Bernardox.

VANNÉE: E. Savary, instituteur  
Châtelé-Gobet.



Prix  
de  
l'abonnement :

Suisse  
5 fr.

Étranger  
fr. 7.50.

On peut  
s'abonner et  
remettre  
les annonces :

LIBRAIRIE F. PAYOT  
Lausanne.

Tout ouvrage dont L'EDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce  
ou à un compte rendu, s'il y a lieu; — Prix des annonces: 30 centimes la ligne.

# SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

## Comité central.

Genève.	Vaud.
MM. <b>Rodier</b> , William, prof., Genève.	MM. <b>Dériaz</b> , J.,
<b>Grossgurin</b> , L., inst., Genève.	<b>Cernamoux</b> , F.
<b>Pesson</b> , Th., inst., Genève.	<b>Rochat</b> , P.
Jura Bernois.	<b>Jayet</b> , L.,
MM. <b>Mererat</b> , B., inst., Sonvillier.	<b>Vivien</b> , J.
<b>Duvollet</b> , H., direct., Delémont.	<b>Cloux</b> , F.
<b>Schaller</b> , G., direct., Porrentruy.	<b>Faillettaz</b> , G.
<b>Gyam</b> , A., inspecteur, Corciermont.	<b>Lambert</b> , T.
<b>Baumgartner</b> , A., ins., Bléone.	<b>Bretod</b> , E.
Neuchâtel.	<b>Martin</b> , H.
MM. <b>Grandjean</b> , A., inst., Locle.	Suisse allemande.
<b>Brandt</b> , W., inst., Neuchâtel.	MM. <b>Fritschl</b> , Mr., président
Fribourg.	de l'Allemagne, Lahrer-
MM. <b>Geneoud</b> , Léon, directeur, Fribourg.	verein, Zurich.

Tessin : M. Nizzola.

## Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. <b>Ruchet</b> , Marc, conseiller d'Etat, près, honoraire, Lausanne.	MM. <b>Perrin</b> , Maurice, inst., Institut, Lausanne.
<b>Gugnoux</b> , L., avocat, président officiel, Lausanne.	<b>Sommay</b> , instituteur, Institut, Montbéliard.
<b>Burdet</b> , L., instituteur, vice-président, Lausanne.	Montbéliard et Lausanne.

AGENCE DE PUBLICITE

**H** aasenstein & **V**ogler

Telephone

2400

LAUSANNE

24, PLACE DE LA PALUD, 24

Années dans tous les journaux de Lausanne, du Canton,  
de la Suisse et de l'Etranger.

TARIFS ORIGINAUX

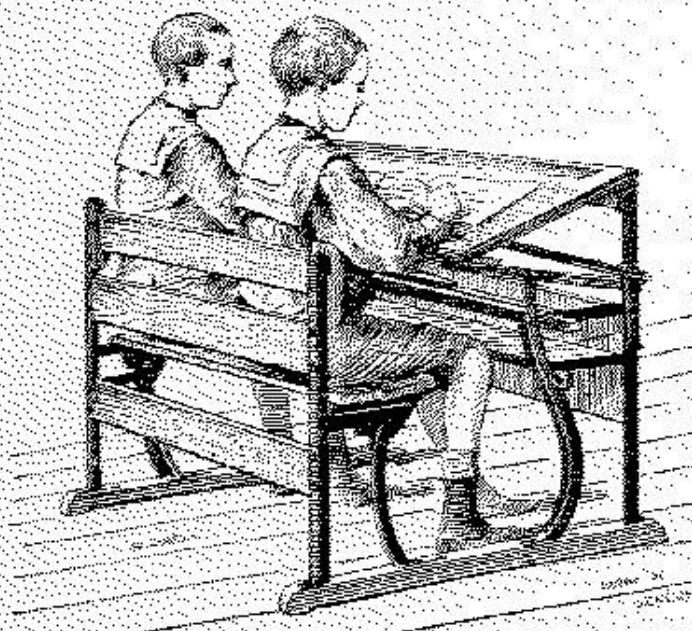
DEVIS DE PRAIS ET TOUS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION

DISCRÉTION — CÉLÉRITÉ

# PUPITRES HYGIÉNIQUES A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté  $\frac{1}{2}$  2025 — Modèle déposé.



Travail assis et debout.

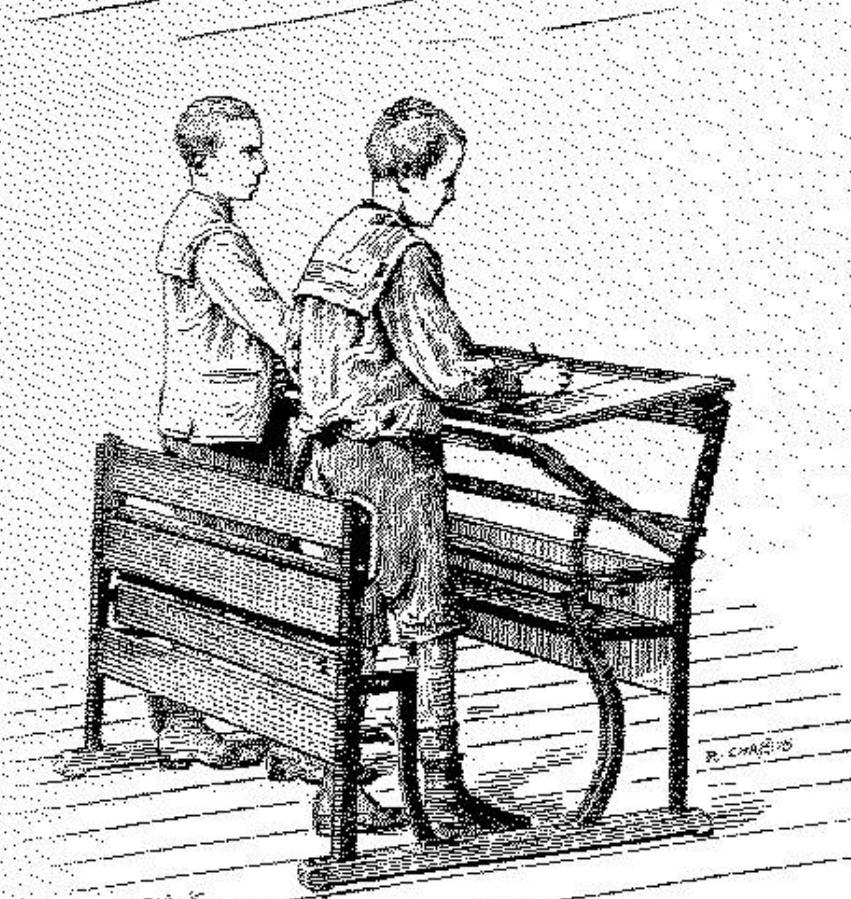
— S'adapte à toutes les tailles.

## Pupitre officiel

du Canton de Genève.

La fabrication peut se faire  
dans chaque localité. S'entendre  
avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

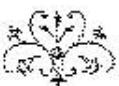


Prix du pupitre avec  
 banc : fr. 45.—

Même modèle pour  
filles mais avec chaise :  
fr. 45.—

Attestations et prospectus  
à disposition.

Seule médaille d'or  
décernée au mobilier  
scolaire. Exposition na-  
tionale, Genève 1896.



# INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

**NOMINATIONS** — Régents : MM. Girard, Vincent, à Ollon, Dupraz, Emile, à Antagnes (Ollon), Guiguard, Henri, à Favion, Durussel, Emile, à Forel's, Lucens, Raymond, Jules, à Villeneuve, Bastian, Victor, à Jongny, Guéssaz, Paul, à La Sagne (St-Croix), Pasche, Louis, à Bussigny sur Morges, Diderens, Benjamin, à Rennaz, Pilet, Auguste, à Penthuz.

Régentes : Mmes Pidoux, Ida, à Lutry, Thévenaz, Eva, à Bellinzone, Richard, Albertine, à Pailly, Gorin, Susanne, à Dommeige, Dagon, Emma, à Martcher, Reymondin, Anna, à Sarvay (Latry), Mury, Louisa, à Montmagny, Laurent, Hélène, à Yverdon, Fornerod, Elisa, à Avenches.

## Places au concours (Vaud)

**Régentes : Ecoles enfantines.** Orbe, Fr. 400, brevet spécial 3 juin à 6 heures.

**Régentes : Ecoles primaires.** Ollon (St-Trivier) Fr. 300, 3 juin à 6 heures. — St-Saphorin (Lavaux) Fr. 300, 3 juin à 6 h. — St-Cierges (Corrençon), Fr. 700, 6 juin à 6 heures.

---

## Société Suisse de Réforme Orthographique SECTION VAUDOISE

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

le Samedi 3 juin à 2  $\frac{1}{2}$  heures dans l'une des salles de l'Ecole normale des jeunes filles, à Lausanne.

#### Ordre du jour:

1. Affaires administratives. — 2. Discussion sur des questions touchant à la réforme de l'orthographe.
- 

## Librairie F. ROUGE, Lausanne

**Poirier-Delay.** *Atlas de géographie historique*, à l'usage des établissements d'instruction secondaire classique et moderne. Deuxième édition entièrement renouvelée.

*Histoire ancienne*, 12 cartes, 3 plans. In-4° 4 50

*Histoire du moyen-âge*, 10 cartes 4 25

*Histoire moderne*, 13 cartes (sous presse).

**Reissner & Michel.** *Programme de gymnastique pour enfants de 7 à 10 ans* (garçons et filles). In-12° cart. 4 —

**Mayor, H.** *Introduction à l'étude de l'histoire et supplément aux manuels en usage dans la Suisse romande*. Petit in-8° — 80

**Cours de coupe de la mode pratique.** *Pour faire soi-même ses robes, ses manteaux*. In-12°, avec figures, cartonné 4 50

*Cartes murales et globes pour les écoles. — Fournitures diverses.*